

## SPAgri-CFDT

Administration centrale  
Services déconcentrés  
Agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de l'environnement et du travail (Anses)  
Institut français du cheval et de l'équitation (IFCE)  
Institut national des appellations d'origine (Inao)

## SGEN-CFDT

Enseignement agricole public  
Enseignement technique  
Enseignement supérieur, recherche agricole, alimentaire et vétérinaire

### Déclaration liminaire de la CFDT

### CHSCT MINISTÉRIEL 11 mai 2020

Une reprise graduelle, différenciée selon les territoires et sécurisée pour l'ensemble des services du ministère de l'agriculture, tel est le souhait de la CFDT.

La CFDT regrette que le CHSCT-M convoqué le 6 mai dernier n'ait pas été l'occasion d'une séance de travail pour amender les différents textes et avancer le travail pour la séance d'aujourd'hui.

Notre pays traverse une crise qui a des conséquences fortes sur l'ensemble des secteurs d'activités et sur la vie des citoyens et des citoyennes. Dans ce contexte, le ministère de l'Agriculture a des missions stratégiques à assurer, que ce soit au niveau de l'alimentation, de la sécurité sanitaire, du soutien aux entreprises (versement des aides), de la formation et la recherche.

En dehors de la question des masques, on ne peut pas reprocher au ministère de l'Agriculture d'avoir fait preuve de réels manquements, si ce n'est quelques cafouillages liés notamment à une doctrine gouvernementale manquant de lisibilité.

La continuité du service public a été assurée, grâce à l'engagement exceptionnel des agents qui se sont retrouvés brutalement confrontés à des situations inédites, dans des positions administratives parfois inconfortables et à une organisation du travail à repenser.

Les collectifs de travail ont su résister sans être associés suffisamment aux décisions qui les concernaient ; pourtant ce sont la concertation et l'adhésion qui entraînent la cohésion dont notre société a plus que jamais besoin.

La CFDT souhaite que, pour la période de déconfinement qui va s'ouvrir, les pratiques de dialogue social évoluent.

Pour gérer et réussir le déconfinement, il va falloir faire preuve de créativité et d'innovation. Ce défi peut être remporté si l'expertise des agents et des équipes est mobilisée pour repenser une réorganisation du travail et mettre en place de nouvelles procédures de protection ou d'accueil des agents et des usagers.

Que ce soit dans l'enseignement agricole, au sein des services déconcentrés ou en administration centrale, la majorité des équipes de direction sont prêtes pour engager une reprise d'activité maîtrisée à compter de cette semaine.

Dans les EPL, si les conditions sanitaires le permettent, il s'agit progressivement d'accueillir les apprentis et les stagiaires de la formation continue. L'implication des conseils régionaux est essentielle et pourtant elle n'est pas toujours là.

Pour la CFDT, l'objectif est de reprendre progressivement tout en se donnant les moyens de minimiser les risques pour les agents et pour les apprenants qui, pour la plupart, souhaitent retrouver une vie professionnelle et sociale.

Des conditions préalables doivent être remplies pour garantir la santé des personnels et des usagers.

Les agents sont légitimement inquiets. Il en est de même pour les élèves, apprentis, stagiaires, étudiants et étudiantes et les familles qui ont vu l'année scolaire et universitaire bouleversée.

Tous et toutes ont besoin de visibilité. Il faut leur permettre de se projeter.

Pour les rassurer et assurer leur sécurité, il faudra que les PRA prennent en compte les consignes et recommandations du conseil scientifique, de l'OMS, des experts et expertes et il faut impérativement faire confiance aux équipes.

Il va falloir également informer les agents qui sont parfois perdus dans la masse d'informations, parfois contradictoires, véhiculées par les médias.

Nombre d'entre eux se posent des questions : Qui reprend ? Qui peut poursuivre son travail à domicile ? Qu'en est-il des personnes fragiles ou vivant avec des personnes fragiles ? Les formations initiales scolaires agricoles vont-elles reprendre en juin ? Les masques seront-ils obligatoires ? Seront-ils distribués gratuitement ? Couvriront-ils les besoins des agents utilisant des transports en commun ?

La CFDT formule le vœu que cette reprise soit sereine et que toutes les instances soient consultées et participent activement à une déclinaison locale du cadrage national.

Ces déclinaisons et adaptations seront d'autant plus réussies qu'on fera confiance au bon sens et à l'engagement des agents qui ont démontré dans l'adversité que l'autonomie et la prise en charge de l'organisation de leur travail fonctionnent si la bienveillance prévaut.

Dans ce contexte, la mise à jour obligatoire des documents uniques d'évaluation des risques professionnels (DUERP) s'impose pour toutes les structures.

Dans les semaines et les mois à venir, il faudra accepter de nouvelles organisations en étant innovants et proactifs, en expérimentant et en pérennisant ce qui fonctionne.

Pour ce faire, la CFDT souhaite qu'un interlocuteur soit nommé par établissement, direction ou service. Sa mission sera de faire le lien avec les acteurs et de capitaliser tout ce qui a pu l'être depuis début de cette crise. Il serait invité aux CoHS, aux CHSCT.

Un « forum » régional ou national de ces interlocuteurs pourrait être organisé en vue d'un groupe de travail Retex.

Dans l'enseignement agricole technique, l'accueil de publics prioritaires doit pouvoir se faire rapidement afin de limiter les décrochages scolaires dont la courbe progresse irrésistiblement.

Il va falloir faire preuve de pédagogie et de formation sur les gestes barrières, l'utilisation des masques, du gel, des savons liquides, des essuie-mains papier... et se préparer au « vivre avec le virus ».

Les personnels de santé et la médecine de prévention doivent être mobilisés.

Le déconfinement doit être et peut être une réussite.

La CFDT formule le vœu que ces temps obscurs ne nous fassent pas collectivement basculer dans « l'hyper-hygienisme », qui ne permettra jamais d'assurer le risque zéro mais qui créera immanquablement des conditions de travail ou d'étude insupportables et des tensions ingérables.

La peur est mauvaise conseillère.

L'heure n'est pas au repli sur soi mais à l'ouverture vers les autres et plus que jamais à la solidarité.

Enfin, la CFDT voudrait conclure en abordant les points suivants, qui pourraient générer malentendus ou incompréhensions :

— Un mail rédigé ce week-end par la directrice générale de l'enseignement et de la recherche (DGER) précisant des modalités de réouverture de la FPCA, à destination des directeurs des EPL, a été diffusé à tous les directeurs, uniquement par la voie d'une organisation syndicale représentative du ministère.

La CFDT souligne que les élus aux différentes instances n'ont pas été destinataires de ce mail, pas plus que les directeurs ne l'ont eu en direct.

Ce message diffusé via cet unique média a généré ce dimanche après-midi une forte sidération. Ce matin, des DRAAF ont, en se basant sur cette information, envoyé la consigne de ne pas accueillir de stagiaires alors que tout était prêt et que jeudi le feu vert avait été donné ; d'autres ont laissé la responsabilité à l'équipe de direction si tout était prêt. Cette situation ubuesque est inacceptable.

La CFDT la dénonce vivement et insiste pour que l'administration reprenne en main la temporalité et le canal de sa communication.

— Second point d'étonnement, le président du CHSCT-M a été interpellé par la secrétaire du CHSCT-M par un message de ce dimanche 9 mai envoyé à 19 h.

La CFDT souhaite préciser que la formulation impersonnelle utilisée (le « nous ») aurait pu laisser à penser qu'elle ait été consultée avant l'envoi de ce message, ce qui n'est pas le cas.

— Et enfin, dans le projet de déconfinement de la DGER, soumis jeudi dernier au CNEA, est apparue l'interdiction d'envoyer les élèves en stage en entreprise.

La CFDT s'élève vigoureusement contre cette proposition.

Il faut offrir la possibilité aux élèves de se former en milieu professionnel (sous condition du respect de l'application des consignes sanitaires dans les entreprises accueillant ces stagiaires). L'heure de la défiance vis-à-vis de la profession ne doit pas sonner.

De plus et très pragmatiquement, les EPL, s'ils rouvrent, ne seront dans ce cas pas en mesure d'accueillir l'ensemble des apprenants (nombre de places en internat limité en moyenne à un tiers de leur capacité). Cette mesure va générer un problème insoluble et mettre en difficulté l'efficience des mesures barrière pour tous les usagers.

En conclusion, la CFDT souhaite que les semaines à venir soient un véritable échauffement et temps de dialogue social pour mettre à jour les PRA, les ajuster et organiser au mieux la rentrée de septembre qui s'annonce, elle aussi, atypique. La solidarité s'impose, valeur chère à notre organisation, tout comme la confiance et l'autonomie.